

France-Talence: Optical microscopes

OJ S 86/2014 03/05/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Bordeaux 1

Postal address: 351 cours de la Libération 351, CS 10004

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Country: France

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mme Marie-Christine Para

E-mail: da@u-bordeaux.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.u-bordeaux.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération, bâtiment A33 - aile droite - porte 20

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mme Marie-Christine Para

E-mail: da@u-bordeaux.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération, bâtiment A33 - aile droite - porte 20

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats

For the attention of: Mme Marie-Christine Para

E-mail: da@u-bordeaux.fr

Telephone: +33 540006039

Fax: +33 540008494

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Université de Bordeaux

Postal address: 351 cours de la Libération, bâtiment A33 - aile droite - porte 20

Town: Talence Cedex

Postal code: 33405

Contact person: Direction des achats
For the attention of: Mme Marie-Christine Para
Telephone: +33 540006039
Fax: +33 540008494
Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

fourniture, installation et mise en ordre de marche d'un microscope profilomètre de surface sans contact combinant la technique confocale et la technique interférométrique pour l'acquisition de surfaces en trois dimensions pour le laboratoire PACEA de l'université de Bordeaux

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: université de Bordeaux UMR 5199 PACEA, Bâtiment B18, 3ème étage, allée Geoffroy Saint Hilaire, 33615 Pessac
NUTS code FR612 Gironde

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation ainsi que la mise en ordre de marche d'un microscope profilomètre de surface sans contact combinant la technique confocale et la technique interférométrique pour l'acquisition de surfaces en trois dimensions pour le laboratoire PACEA de l'université de Bordeaux.

Le matériel sera livré et installé dans les locaux de l'équipe Préhistoire, Paléoenvironnement et Patrimoine du laboratoire PACEA à Pessac

II.1.6. CPV code(s)

38634000 Optical microscopes

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: le présent marché comporte 2 prestations supplémentaires obligatoires (anciennement options). Pour les détails concernant ces prestations supplémentaires, se référer au DCE

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 63 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

le règlement d'avance et d'acomptes ne présente pas, de manière générale, le caractère de paiements définitifs; le titulaire en est débiteur jusqu'au règlement final du marché.

Les sommes dues au titre de l'exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 (trente) jours maximum dans les conditions fixées par le décret no2013-269 du 29 mars 2013.

Le délai de paiement peut être suspendu dans les conditions prévues par la réglementation.

Le dépassement du délai de paiement indiqué ci-dessus ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant éventuel payé directement, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises.

Les intérêts moratoires ne sont pas assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée. Les intérêts inférieurs à cinq (5) euros ne sont pas mandatés.

Lorsque le dépassement du délai de paiement n'est pas imputable à l'université, aucun intérêt moratoire n'est exigible.

Le mode de règlement est le virement

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence et des exigences de l'article 22 du décret no2005-1742 du 30 décembre 2005, les candidats peuvent présenter leur candidature et leur offre sous forme de groupement :

- soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée(s) dans le marché) ;
 - soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé pour la totalité du marché).
- L'université de Bordeaux souhaite que lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement

prenne la forme d'un groupement solidaire.

En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que chacun des membres du groupement s'engage solidairement à réaliser.

Dans les deux formes de groupement, l'un des membres, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis à vis du pouvoir adjudicateur et en coordonne les prestations.

Les candidatures et les offres sont signées soit par l'ensemble des entreprises groupées soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché.

L'entreprise mandataire pour un groupement ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter plusieurs offres à la fois à la qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Imprimé Dc1 Lettre de candidature formulaire joint au dossier ou téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances En cas de non production du Dc1 ou Dc1 incomplet, le candidat produit :

1) lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, établie sur papier libre,

si la lettre de candidature est établie sur papier libre, le candidat doit préciser s'il se présente seul ou en groupement (cf. Art. 7 du présent document) et, dans ce dernier cas, il doit indiquer conformément à l'article 22 du décret no2005-1742 du 30 décembre 2005 :

- la forme du groupement (conjoint ou solidaire)
- le mandataire

2) une déclaration sur l'honneur, (Ou Imprimé Dc1) datée et signée, dans laquelle le candidat déclare ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner à un marché (art. 8 de l'ordonnance no2005-649 du 6 juin 2005)

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1. Imprimé Dc2 Déclaration du candidat formulaire joint au dossier ou téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances En cas de non production du Dc2 ou Dc2 incomplet, le candidat produit :

- a) une déclaration concernant le chiffre d'affaires HT global et le d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisées au cours des trois (3) derniers exercices disponibles ;
- b) une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par la production de certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant

de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation.

Pour justifier de ses capacités professionnelles techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui (sous-traitants, filiales d'une même groupe, etc.). Dans ce cas, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur technique des équipements proposés. Weighting 35
2. Le prix des équipements (35%). Weighting 35
3. Les conditions du service après-vente et de l'assistance technique. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-059

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.5.2014 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

pour tout renseignement concernant le présent marché (prestations supplémentaires éventuelles, détails concernant les critères de sélection des offres ou tout autre renseignement), se référer au Dce.

Le DCE peut être consulté ou téléchargé :

* sur la plate-forme de dématérialisation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Il peut également être demandé à l'adresse suivante :

Université de Bordeaux

Direction des achats

351 cours de la Libération

bât. A33 - rdc - aile droite - porte 20

33405 Talence Cedex - France

tél. +33 540006039

fax: +33 540008494

Courriel

da@u-bordeaux.fr.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30.4.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet

Town: Bordeaux

Postal code: 33000

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet

Town: Bordeaux

Postal code: 33000

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: toute décision pourra faire l'objet d'un recours: -recours administratif auprès du président de l'université dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée, - référé pré contractuel exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la conclusion du contrat conformément aux dispositions des articles L551-1 à L551-12 et R551-1 à R 551-6 du code de justice administrative, - référé contractuel exercé après la conclusion du contrat conformément aux dispositions des articles L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative, - recours pour excès de pouvoir, assorti ou non d'un référé suspension, contre un acte détachable du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de cet acte, - recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief (articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative), - recours de plein contentieux, assorti ou non d'un référé suspension, contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de sa date de signature"

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.4.2014